Commune de Dully Dully, le 18 mai 2026

Préavis municipal N° 01 du 16 juin 2026

Rapport de gestion 2025 de la Municipalité de Dully

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes, la Municipalité vous présente son rapport de gestion de l'année 2025. Ce dernier relate :

- les activités essentielles écoulées,
- les résultats financiers influents ainsi que
- les affaires/projets réalisés ou en cours de développement.

INTRODUCTION

En 2025 la Municipalité a tenu 43 séances ordinaires. Elle a participé à de nombreuses séances pour le village et la région et a représenté la Commune de Dully auprès des organismes intercommunaux.

POPULATION

Au 31 décembre 2025, les statistiques de nombre d'habitants à Dully sont présentées dans le tableau ci-dessous :

TITRE	TOTAL	VARITATIONS 2024-2025
Nombre d'habitants total	640	+16
Dont étrangers	190	+19
Résidences secondaires	16	
Naissances	3	
Décès	2	
Arrivées	73	+24
Départs	55	-9
Electeurs suisses	363	*Total électeurs pour élections communales*
Electeurs étrangers	86	*449*

LES ACTIVITÉS DANS QUELQUES DOMAINES

Sans être exhaustif, le rapport de gestion permet à la Municipalité de donner, ci-après, un aperçu des activités qui l'occupent aussi bien dans la commune qu'au niveau intercommunal. Afin de ne pas surcharger le présent rapport, les détails relatifs aux associations intercommunales sont disponibles sur leurs sites internet respectifs ou peuvent être demandés au greffe.

PATRIMOINE COMMUNAL – IMMEUBLES LOCATIFS

Depuis le 1er janvier 2016 les immeubles, propriétés communales, comportant 39 appartements en tout, sont gérés par la régie CGGI Sàrl.

Rotation de locataires

Oche 5

- Appartement de 4 pièces et demi au 1er étage, résiliation normale au 30.06.2025, vacant pour travaux durant 15 jours, relocation au 16.07.2025. Le loyer est resté inchangé.

Bursinel 25/Bugnons 2

- Pas de changement.

Bursinel 29

- Appartement de 2 pièces et demi au rez-de-chaussée, résiliation anticipée au 15.11.2025, vacant pour travaux durant un mois, relocation au 16.12.2025. Le loyer a été augmenté de CHF 80.-.

Abri PC « Champ-du-Puits »

- Pas de changement.

Place du Village 2

- Studio du rez-de-chaussée, résiliation pour le 28.02.2025. Litige pour remboursement indemnité en cours de règlement. Résiliation de toutes les places de parc.
- Immeuble vacant pour travaux.

Oche 17

- Appartement de 4,5 pièces au rez-de-chaussée, résiliation anticipée au 15.10.2025, vacant pour 15 jours, relocation au 01.11.2025. Loyer inchangé.

Oche 19

- Appartement de 3 pièces au rez-de-chaussée, résiliation au 15.12.2024, vacant pour travaux, relocation au 01.03.2025. Loyer augmenté de CHF 210.- pour couvrir la baisse qui avait été accordée aux précédents locataires.

Oche 21

- Appartement de 4,5 pièces au 1er étage, résiliation anticipée au 31.08.2025, vacant pour 15 jours, relocation au 16.09.2025. Loyer inchangé.

Bursinel 35

- Pas de changement.

Loyers

Aucune baisse de loyer n'a été accordée durant l'année.

Litiges

Au cours de l'année 2025, nous devons déplorer deux litiges :

- Une résiliation du bailleur puis avancement de la date par la locataire qui n'est pas sortie. Ensuite de quoi, elle a refusé de rembourser son indemnité de déménagement que la commune lui avait octroyé car elle quittait le logement plus vite, ce qui permettait de débuter les travaux plus vite. Un agent d'affaire a dû être mandater. Le remboursement est encore en cours.
- Un dégât d'eau dans leur logement : litige à propos des indemnités perçues. Suite audience en commission de conciliation : indemnité de CHF 3'500.- acceptée par les parties. Libération au 31.05.2026.

Problèmes techniques

Dans l'ensemble, les immeubles communaux sont en bon état. Il y a toutefois lieu de faire attention à éviter leur vieillissement prématuré. A cet égard, un entretien suivi et des réparations ponctuelles seraient à privilégier, ce qui permettrait aussi de lisser les coûts d'entretien du parc immobilier.

Pré Fleuri

En 2025, le dégât d'eau dans un appartement est à relever.

Pour 2026 :

- Nous avons reçu un certain nombre de plaintes des locataires car les dalles de terrasses ont beaucoup bougé et cela devient dangereux. Après passage sur place avec un professionnel, nous avons constaté que ces travaux sont effectivement à effectuer rapidement afin d'éviter tout risque d'accident. Degré d'urgence : immédiat.

- L'humidité remonte par capillarité et abime les pieds de façades. Une solution est à l'étude afin d'éradiquer le phénomène et remettre les façades en ordre. Degré d'urgence : court terme.
- La toiture est dépourvue de crochets de sécurité. Ils doivent être installés pour des raisons de normes sécuritaires. Degré d'urgence : immédiat.

St-Bonnet

En 2025, un adoucisseur d'eau a été installé.

Pour 2026 :

- Les façades vieillissent mal. Les bâtiments étant collé à la route, cela est très visible. Il devient nécessaire d'envisager leur réfection. Degré d'urgence : court terme.
- Réfection du carrelage de certains appartements dû au décollement et sol glissant. Degré d'urgence : court terme.
- Système d'appels d'urgence de l'ascenseur à remplacer. Degré d'urgence : immédiat.

Oche 5

En 2025, des travaux ont dû être entrepris sur le boiler.

Pour 2026 :

- Pour rappel, une cuve est enterrée sous la rampe d'accès au garage. Elle est destinée au stockage et au relevage des eaux de pluie, qui sont ensuite pompées et refoulées dans le collecteur communal. Ce procédé est rendu indispensable en raison de la différence d'altitude entre le niveau bas de l'immeuble et celui du collecteur, ce qui interdit un fonctionnement gravitaire. Pour une raison inexpliquée, cette cuve a été écrasée par la pression du terrain et les pompes qui l'équipent ne peuvent plus être entretenues ni remplacées. Le remplacement de cette installation sera rendu nécessaire sitôt que les pompes seront défectueuses. Degré d'urgence : moyen terme.

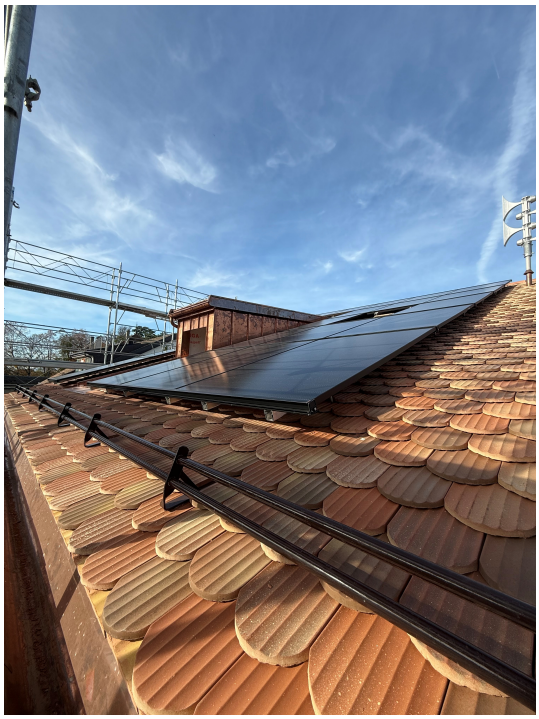
En conclusion, la régie fait les suggestions suivantes :

- Pré Fleuri :
 - Remise à niveau des dalles des terrasses, pour un montant estimé à CHF 10'000.-, budget accepté CHF 10'000.- -> travaux prévus en 2026
 - Pose de crochets de sécurité en toiture, pour un montant estimé à CHF 3'000.-, budget accepté CHF 3'000.- -> travaux déjà effectués en 2025
 - Réfection des pieds de façades selon un processus encore à valider. Estimation du coût : CHF 20'000.-, budget accepté CHF 15'000.- -> travaux prévus en 2026
- St-Bonnet : Réfection des façades, pour un montant estimé à CHF 100'000.-
- Oche 5 : Remplacement de la cuve de relevage des eaux claires, pour un montant estimé à CHF 71'000.-

PLACE DU VILLAGE 2

Suite à l'obtention du crédit de construction, la municipalité et l'architecte, au vue d'une collaboration efficace et fructueuse, ont validés les plans d'exécutions établis par l'architecte au début de l'année. Les soumissions ont été établies et adjugées dans la foulée. Ceci permettant, au mois de mars, de démarrer les travaux de démolition partielle du bâtiment existant. S'en est suivi, pendant l'été, les reprises structurelles des dalles, murs porteurs et la mise en place complète d'une nouvelle toiture avec panneaux solaires photovoltaïques. A l'automne, une fois la mise hors d'eau du bâtiment et la pose des fenêtres terminées, la mise en place des murs non porteurs, la distribution des techniques (chauffage, sanitaire, ventilation, électricité) s'est poursuivie pour se terminer à la fin de l'année par l'exécution des chapes, ceci marquant une étape importante de la réhabilitation de l'ancienne administration communale. Le planning initial étant suivi, les travaux doivent se poursuivre, depuis mi-janvier 2026 par l'exécution du second œuvre, des façades et des aménagements extérieurs jusqu'à fin avril 2026.







PARCELLE 89 – CENTRE COMMUNAL DE DULLY

Panneaux solaires

102 panneaux solaires ont été installés en août 2025. Les locataires de la route de Bursinel 29 profitent de cette installation également. 50% de l'énergie produite est consommée localement en interne, 40% est revendue au réseau Romande Energie. Une étude pour installation de batteries est en cours et fera partie des projets pour 2026.



RÉGION DE NYON (WWW.REGIONDENYON.CH)

Mobilité

Région de Nyon a accompagné le changement d'horaire le plus important que la Suisse romande ait connu depuis 20 ans. Les lignes de bus régionales et urbaines, du train NStCM et de la ligne CGN N3 ont totalisé 9,1 millions de voyageuses et voyageurs, avec une augmentation significative sur les lignes CarPostal 830, 840 et la ligne transfrontalière TPN 818. Le suivi pour la mise en place d'aménagements de bus et d'itinéraires pour modes actifs s'est poursuivi. Un appel d'offres en marché public a été lancé pour un nouveau réseau de vélos en libre-service.

Territoire

La stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) a été remise au Conseil d'Etat pour approbation. Les partenaires du Grand Genève ont déposé le projet d'agglomération de 5e génération auprès de la Confédération, priorisant les mesures transfrontalières en matière d'urbanisation, de mobilité et d'environnement pour ces dix prochaines années. La Région a copiloté une étude sur la thématique du logement dans l'agglomération et initié avec les partenaires une démarche visant à renforcer l'accès aux services et équipements de proximité dans les villages ruraux.

Environnement

La Région a soutenu via son programme pour la biodiversité divers projets communaux. Elle a réalisé des panneaux didactiques pour les communes et proposé une aide financière aux privés pour la plantation d'espèces indigènes. La Région a étendu sa plateforme RégiONtroc aux associations des communes membres. Trois moments d'échanges ont eu lieu avec les communes autour d'enjeux environnementaux.

Economie

Région de Nyon a actualisé sa stratégie de développement régional. Elle a rencontré 91 entreprises dans le cadre de sa politique de développement économique. Elle a organisé un atelier autour de l'économie circulaire et collaboré à l'organisation du Forum de l'économie circulaire transfrontalier à Thonon-les-Bains. Le Prix à l'innovation 2025 a été décerné à une entreprise ayant mis en place une technologie innovante de traitement laser des vitres. La Région a continué à mener sa politique de soutiens ponctuels aux entreprises. Le programme des plans de mobilité interentreprises (PMiE) s'est poursuivi sur les divers sites. Le projet de plan d'affectation pour le Pôle Bois à La Rippe a été soumis aux services cantonaux pour examen préalable.

Tourisme

La Région a poursuivi la mise en oeuvre du programme Tourisme de nature 2022-2027. Elle a organisé quatre nouvelles formations pour les professionnel·les du tourisme. La Région a préparé en 2025 une démarche en vue de l'élaboration d'un Masterplan pour le VTT dans le Jura vaudois. Elle a lancé un mandat d'étude pour une stratégie touristique quatre saisons sur le massif de la Dôle. Le nouveau règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires est entré en vigueur. Durant l'année, 18 soutiens ont été accordés à des projets dans le cadre du fonds régional d'aide au tourisme (FRAT).

Culture

Région de Nyon a revu sa politique culturelle. Elle a signé en 2025 la nouvelle convention la liant à l'Usine à Gaz. Le Conseil intercommunal a approuvé la reconduite de celle du Casino Théâtre de Rolle. La Région a octroyé 35 soutiens ponctuels et 11 soutiens réguliers. Elle a décerné son Prix artistique à Raphaël Belfiore, compositeur de Givrins.

Sport

En 2025, la Région a élaboré sa nouvelle politique sportive régionale. Elle a octroyé 31 soutiens durant l'année et remis 7 prix dans le cadre des Mérites sportifs régionaux.

Communication

Région de Nyon a poursuivi sa croissance sur les réseaux sociaux et a connu une augmentation des retombées médiatiques (+25%). Elle a formalisé une stratégie de communication institutionnelle et mis à jour ses outils internes.

ROUTES

Travaux d'entretien

Seuls des travaux courants d'entretien ont été réalisés en 2025.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Plusieurs pannes majeures sont survenues en 2025, obligeant La Romande Energie à intervenir à plusieurs reprises pour réaliser d'importants travaux à la station de la Route de l'Oche.

PLAGE DE LA DULLIVE

La plage a été ouverte de fin mai à début septembre 2025. Durant cette période, des travaux d'entretien courant ont été réalisés afin de maintenir les installations en bon état et de garantir un environnement propre et agréable pour les usagers.

Pour assurer la sécurité et le bon fonctionnement quotidien de la plage, la société Securitas a été mandatée pour contrôler l'ouverture et la fermeture. Comme les années précédentes, deux jeunes ont été engagés le week-end pour assurer la surveillance et veiller au respect des règles ainsi qu'à l'entretien sur place.

CONSTRUCTIONS PRIVÉES - POLICE DES CONSTRUCTIONS

En 2025, 20 nouveaux dossiers ont été ouverts (20 en 2024), détaillés comme suit :

Enquête publique

- Installation d'une climatisation et panneaux solaires en toiture d'une pergola existante
- Pompe à chaleur non éligible à la procédure simplifiée
- Démolition du bâtiment existant et construction d'une villa individuelle
- Démolition du bâtiment existant et construction d'une villa individuelle avec deux garages, piscine et pool-house

Dispense d'enquête publique (art. 72d RLATC)

- Réalisation d'une terrasse sur la toiture plate d'un garage existant en zone village
- Création d'un Vélux en toiture

Autorisation municipale (art. 68 RLATC)

- 4 pompes à chaleur en procédure simplifiée
- 5 panneaux solaires en procédure simplifiée

Demande préalable

- Réfection d'un escalier extérieur, aménagement commun entre deux parcelles
- Fractionnement de parcelle
- Construction d'un carport
- Construction d'un local souterrain pour groupe électrogène sous la terrasse existante

Autres dossiers

- Contrôle de la hauteur des cultures HZB en limite avec le domaine public cantonal
- Diverses autorisations municipales pour des modifications mineures de travaux autorisés et validation d'échantillons dans le cadre d'autorisations préalablement délivrées.

Certains dossiers ouverts en 2024, ainsi que les années précédentes, se sont poursuivis en 2025. Il a été répondu à plusieurs demandes préliminaires, qui n'ont pas été suivies du dépôt d'un dossier de demande d'autorisation de construire. Il a été également été répondu à de nombreuses requêtes d'interprétation de la réglementation cantonale et communale (architectes, promoteurs et propriétaires).

Comme en 2024, de nombreuses demandes concernant l'entrée en vigueur du futur PACom, l'application des dispositions de son futur règlement ainsi que concernant l'application simultanée des deux réglementations actuellement en vigueur ont été posées. Le PACom est entré en vigueur en octobre 2025, abrogeant les dispositions du règlement communal de 1991, à l'exception des dispositions relatives aux surfaces minimales des parcelles à bâtir (art. 21/29/30 RPGA, respectivement art. 3.1 RPACom) dont l'abrogation a été exigée par la DGTL et faisant actuellement l'objet d'un recours auprès de la CDAP.

À l'été 2025, le service technique a entrepris des tâches de suivi, clôture et archivage d'affaires antérieures à 2021 et laissées en suspens en raison de la charge de travail supplémentaire résultant du départ de la précédente secrétaire municipale. L'opération est destinée à :

- Assurer la bonne tenue des dossiers à l'interne et procéder à une clôture des affaires conforme aux bases légales en vigueur
- Assurer une transmission propre et conforme aux futures législatures

- Favoriser la reprise de la fonction administrative temporaire du service technique par le bureau
- Optimiser le suivi des dossiers en cours
- Favoriser la bonne tenue des statistiques cantonales en matière de construction et corriger les manquements dus aux affaires anciennes non clôturées

En chiffres, pour l'année 2025, l'opération représente :

- Destruction de demandes préalables et dossiers de demande d'autorisation restées sans suite (8)
- Transmission pour archivage d'éléments à réintégrer dans des dossiers existants (4)
- Contrôle de travaux réalisés et rédaction "après coup" de permis de construire et permis d'habiter / d'utiliser faisant défaut dans les dossiers, puis transmission pour archivage (8)

Fin de l'opération prévue au premier trimestre 2026.

RÉVISION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL ET DE SON RÈGLEMENT (PACOM)

Suite aux deux enquêtes publiques effectuées en 2022 le dossier a été soumis au Conseil général le 21 mars 2023 afin de statuer sur les réponses municipales apportées aux oppositions au dossier. Le préavis ayant été approuvé, le dossier a été transmis au Canton au mois de mai 2023.

Le premier retour de la DGTL (Direction générale du territoire et du logement) a été reçu le 21 décembre 2023. Les remarques concernaient principalement le déclassement de 3 parcelles et une demande de modification du règlement.

Malgré les démarches effectuées et une rencontre avec la cheffe du Département le 13 mai 2024, la DGTL a déposé, sans consultation préalable, le 12 septembre 2024 une enquête publique comprenant la modification de l'art 3.1 du règlement et la confirmation du déclassement de 3 parcelles. La municipalité à fait opposition à cette enquête publique.

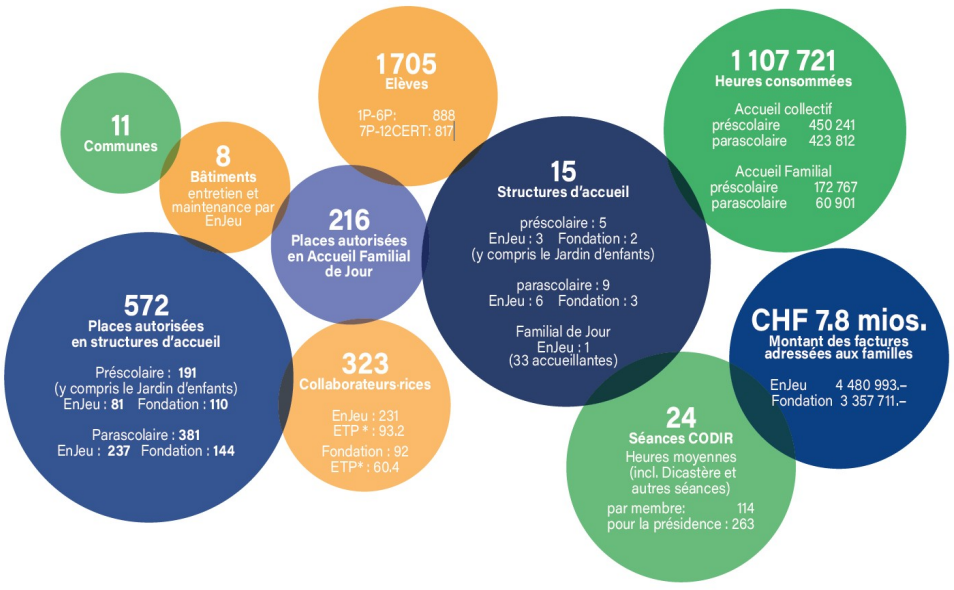
En octobre 2025, malgré la procédure en cours, la commune a reçu un courrier recommandé de la DGTL, sans préavis, qui confirmait la validation du Pacom aux mêmes conditions que l'enquête publique de septembre 2024. La Municipalité, avec l'aide de son Conseil juridique, a décidé de faire opposition à la modification du règlement et au déclassement la parcelle communale. Le plan d'affection et le nouveau règlement du Pacom sont toutefois entrés en force sur toutes les parcelles non concernées par la procédure en cours.

MANIFESTATIONS

Cette année, la fête du 1er août s'est déroulée à Bursinel pour le compte des deux communes.

Les aînés ont, pour leur part, été invités au repas de Noël organisé à leur attention le 13 décembre.

ECOLES, BIBLIOTHÈQUE ET ACCUEIL DE JOUR (WWW.ENJEU.CH)



Secteur Accueil de jour
L'année s'est organisée autour de réflexions pédagogiques et de la continuité des projets éducatifs au sein des différentes structures préscolaires. Les réflexions menées par les équipes ont permis de consolider les pratiques autour de thématiques essentielles au développement du jeune enfant.
Le parascolaire a poursuivi sa dynamique d'amélioration de la qualité d'accueil, tout en renforçant les compétences des équipes grâce à de nombreuses formations portant sur l'accompagnement, la sécurité, la santé ou encore l'alimentation. Menée en collaboration avec l'Association Santé Intégrative Accompagnement Parents Enfants de Rolle, une conférence sur le harcèlement scolaire a réuni l'ensemble du personnel des structures parascolaires du réseau ainsi que le personnel des cantines, garantissant une cohérence d'intervention auprès des enfants.
Au 31 décembre, le réseau comptait 33 accueillantes, un effectif en diminution par rapport à l'exercice précédent. Malgré cette baisse, l'activité est demeurée soutenue avec 219 contrats actifs, répartis de manière équilibrée entre le préscolaire et le parascolaire.

Secteur Ecoles
Depuis le 1er janvier 2025, les transports scolaires sont intégrés au Secteur Écoles. Cette réorganisation a permis d'alléger la charge de la Commission des Transports et d'assurer une gestion directe par l'opérationnel. Les rôles et missions ont été redéfinis entre les différents intervenants (opérationnel EnJeu, centre socioculturel Sésame, Commission des Transports), apportant davantage de clarté, une meilleure circulation de l'information et une prise en charge plus rapide des problématiques.

Secteur Bâtiments et Sécurité
Une équipe polyvalente au service des sites scolaires du Martinet et de Gilly assure une présence continue, avec neuf collaborateurs fixes et deux personnes externes à mi-temps. La flexibilité géographique du personnel permet de maintenir un niveau de qualité homogène sur l'ensemble des complexes scolaires.

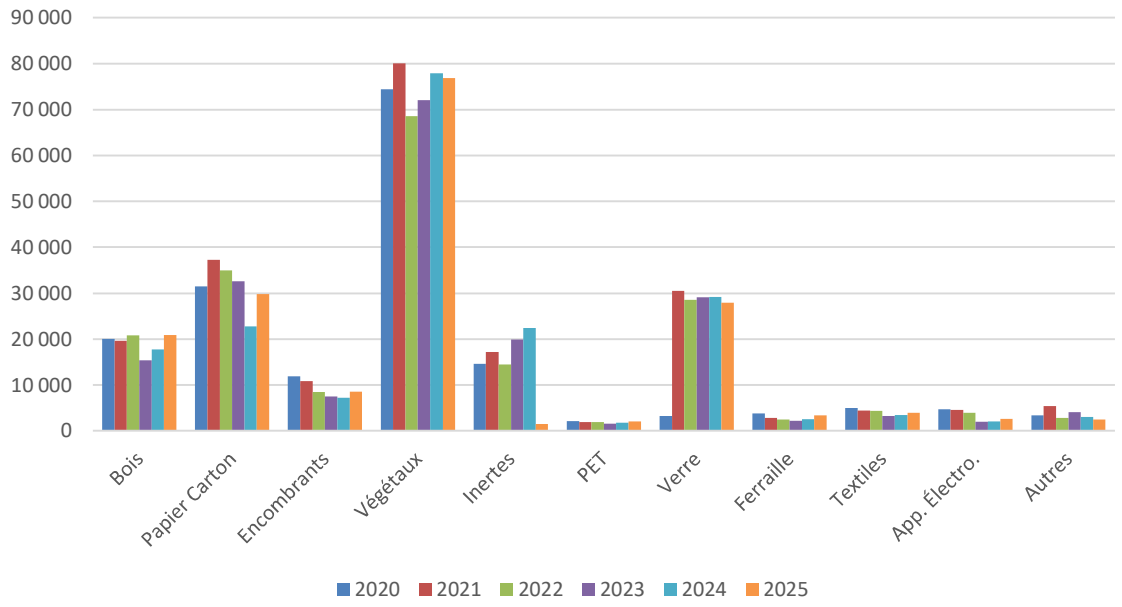
Secteur Bibliothèque
L'équipe de la bibliothèque a enregistré un nouveau record de 91'772 prêts. En moyenne, cela représente près de 7'647 prêts par mois. Entre 2024 et 2025, le nombre d'utilisateurs et utilisatrices actifs de la bibliothèque est passé de 2'082 à 2'027, soit une légère diminution de -2,64 %. Cette baisse peut s'expliquer par divers facteurs, comme des variations dans le calendrier scolaire ou des animations, un léger recul du public adolescent, ou encore des mises à jour plus strictes des comptes utilisateurs.

DÉCHETTERIE ET ORDURES MÉNAGÈRES

Nous constatons, pour notre commune en 2025, une augmentation des ordures ménagères collectées au moyen des sacs taxés, qui est passée à 99,89 tonnes (92,25 tonnes en 2024).
A la déchetterie intercommunale de Dully-Bursinel, l'apport de déchets a également évolué selon le tableau ci-dessous (en tonnes).

Collecte par type de déchet

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Habitants	*628*	*634*	*631*	*632*	*623*	*637*
Bois	20 030	19 670	20 810	15 380	17 780	20 920
Papier Carton	31 460	37 330	34 980	32 620	22 750	29 870
Encombrants	11 870	10 860	8 540	7 480	7 250	8 600
Végétaux	74 460	80 090	68 570	72 050	77 890	76 830
Inertes	14 590	17 220	14 470	19 950	22 480	1 530
PET	2 160	1 940	2 000	1 580	1 750	2 090
Verre	3 280	30 480	28 520	29 110	29 220	27 900
Ferraille	3 870	2 820	2 470	2 210	2 580	3 400
Textiles	5 020	4 410	4 390	3 270	3 460	4 010
App. Électro.	4 670	4 550	3 980	2 030	2 100	2 590
Autres	3 370	5 420	2 780	4 110	3 100	2 480
						unité kg



PROTECTION CIVILE (WWW.ORPC-NYON.CH)

L'année 2025 a une nouvelle fois rappelé, parfois de manière brutale, combien la protection civile est un maillon essentiel de la sécurité de notre population.

Pour l'ORPC du district de Nyon, ce fût une année de consolidation qui a pu mener à bien la deuxième phase de mise en conformité du centre d'engagement de Prangins, moderniser la flotte de véhicules en se tournant vers la motorisation hybride afin de diminuer l'empreinte carbone et accueillir les fondations pour l'antenne du réseau fédéral Polycom.

Sur le plan humain, l'engagement de six collaborateurs professionnels et de deux secrétaires, sous la conduite du commandant Joël Tobler, mérite d'être pleinement salué.

Par leur dynamisme et leur professionnalisme, ils ont su faire évoluer le fonctionnement de l'ORPC et permettre de répondre présents aux nombreuses sollicitations du canton, notamment lors de la Fête fédérale de gymnastique, qui s'est déroulée sur dix jours et a réuni près de 65'000 gymnastes.

Les formations dispensées lors des cours de répétition permettent aux astreints d'acquérir continuellement de nouvelles compétences. Leur motivation, leur disponibilité et leur implication lors des exercices comme lors des services rendus à la population se situent clairement au-dessus de la moyenne.

Grâce à cet engagement collectif et à cet esprit de service, l'ORPC du district de Nyon bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance appréciée tant au niveau régional que cantonal.

Sur le plan politique, l'année 2025 a apporté son lot de bonnes surprises et a permis au CoDir de défendre avec succès le maintien de leur implantation régionale.

Mobilisations

Compte tenu de la situation financière délicate que traverse actuellement le canton, l'ORPC a été informée à la fin du mois de mai 2025 de la décision du Conseil d'État de supprimer la participation cantonale aux coûts des cours de répétition, soit CHF 15. – par jour et par astreint.

Cette décision, appliquée rétroactivement au 1er janvier 2025, est intervenue alors que près des deux tiers des jours de service avaient déjà été effectués.

Dans ce contexte, et afin de limiter l'impact de cette mesure sur le résultat de l'exercice 2025, l'ORPC n'a eu d'autre alternative que d'adapter leurs engagements pour le second semestre, en procédant à une réduction ciblée des activités prévues.

Malgré ces mesures, le nombre total de jours de mobilisation a une nouvelle fois augmenté en 2025, avec 117 jours supplémentaires par rapport à l'exercice précédent.

Dans le détail :

- Avec 441 astreints, 3'479 jours de service ont été comptabilisés au total ;
- Un peu moins des deux tiers de ces jours, soit 2'145, ont été consacrés à l'instruction ;

- 1’324 jours de service ont été effectués dans le cadre d’interventions en faveur de la collectivité ;
- Seuls 10 jours de service ont été faits pour des interventions en situation d’urgence.

SDIS (SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS) (WWW.SDIS-ETRAZ-REGION.CH)

L’année 2025 compte 232 sapeurs-pompiers pour 231 interventions.
On constate un équilibrage entre les centres DPS d’Aubonne et de Rolle au niveau des sorties, respectivement à 98 et 95, alors que le DAP Gilly a quasiment triplé son nombre de sorties jusqu’au nombre de 37.

- La part du feu dans les interventions, qui en représente 27%, est en augmentation de 13 cas pour atteindre 64 alarmes en 2025. Les feux sur objets assurés ECA représentent la majorité de cette augmentation avec 10 cas en plus pour atteindre 38 alarmes.
- Les alarmes techniques, d’une pertinence très variable, s’élevant au nombre de 41 soit en hausse de 5 cas, représentant 17% des alarmes.
- Les assistances aux personnes (26) et animaux (11 en augmentation de 5) restent stables au fil des années représentant environ 16% des alarmes
- Une trentaine d’alarmes automatiques représentant 12% des interventions, dont 27 sont dues à des déclenchements non pertinents considérant un critère feu.
- Les inondations naturelles sont en forte baisse de 70% pour atteindre 10 événements au total sur 2025.
- Une baisse s’est également fait sentir dans les inondations techniques ou par usure, qui ont baissées de 31 en 2024, à 24 cas en 2025. Ces interventions, qui peuvent cependant être assez longues, représentent 8% des sorties en 2025.
- Les pollutions hydrocarbures, aux nombres de 17, sont relativement stables en pourcentage d’interventions, soit 7%.
- Enfin le solde des 5% d’interventions diverses, principalement consécutives à des chutes de matériaux, ne varient que peu en pourcentage au fil des années.

Le service de défense incendie SDIS Etraz Région évolue d’une part à travers l’engagement continu et soutenu de leurs Sapeurs-Pompiers que ce soit pour les formations à suivre, pour donner ces formations, pour assurer des permanences et pour se rendre disponible.
La charge de travail quotidienne est conséquente, en tenant compte des multitudes exigences demandées tant opérationnelles qu’administratives nous venant de différentes origines.
Ainsi le fragile équilibre du SDIS Etraz Région est constitué de 2.8 Equivalent Plein Temps et de 232 volontaires, composé de 129 membres DPS, dont 71 porteurs APR, et 103 membres DAP à instruire, à gérer et dont l’exigeant niveau de performance doit être maintenu.
Les 232 sapeurs-pompiers ont pris sur leur temps libre 12'133 heures pour se former (en hausse de 9% vis-à vis de 2024), 3'120 heures de permanence, et assumer en sus 231 interventions représentant ainsi 2’730 heures.
Il est à souligner que même avec cette forte demande de mobilisation, grâce à ces intervenantes et intervenants du SDIS Etraz-Région, notre population a toujours et sans aucune exception bénéficié de leur compétences et leur disponibilité immédiate afin de prêter assistance à notre population. Bravo pour leur dévouement.

PRÉVENTION – TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

En 2025, l'équipe du Travail Social de Proximité, composée de 9 professionnels, a poursuivi son action auprès des jeunes sur le terrain et via les réseaux sociaux.
Face aux enjeux croissants de santé mentale chez les adolescents, cette présence vise à créer du lien, offrir des repères et orienter vers des prises en charge adaptées.
Alors que 98 % des jeunes utilisent les réseaux sociaux, la présence du TSP principalement sur Instagram a favorisé le contact avec plus de 150 jeunes, qui se sont adressés à leurs professionnels par ce biais.
De janvier à septembre, Michaël Chèvre a pu s’entretenir individuellement avec 34 jeunes, dont 9 nouvelles situations.
La majorité a été des entretiens de soutien et de conseils. Les situations ont été principalement des demandes administratives ou de recherche d’emploi, mais aussi parfois plus complexes : harcèlement, santé psychique, dépendances.
D’octobre à décembre, Elise Boodnee a déjà pu s’entretenir individuellement avec 2 jeunes.
La TSP a mené des tournées régulières dans l’espace public, principalement à Rolle, lieu central de rassemblement des jeunes.

Ces actions favorisent la visibilité et la création d'un lien de confiance. En collaboration avec les services communaux (ASP, conciergerie, administrations), elle adapte ses interventions. Par exemple, elle a collaboré avec le Service à la Population de Rolle et une conciergerie afin de sensibiliser les jeunes au littering sur les temps de midi. Une présence renforcée est également assurée les fins de semaine.
Au total, 1'288 contacts ont été établis avec des jeunes, dont presque 80% à Rolle. Entre octobre et décembre, la TSP a rencontré 385 jeunes.
Pour Dully, on comptabilise 28 passages et 21 contact.

APEC (ASSOCIATION POUR L'ÉPURATION DES EAUX DE LA CÔTE) (WWW.APEC-GLAND.CH)

Le rapport de gestion de l'association, ainsi que la présentation des projets de l'association sont consultables sur le site internet de l'APEC.

SIDERE (ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON DE ROLLE ET ENVIRONS) (WWW.SIDERE.CH)

Le rapport de gestion de l'association, ainsi que la présentation des projets de l'association sont consultables sur le site internet du Sidere.

Qualité, dureté et provenance de l'eau potable :

Villages	Hiver		Eté		Dureté totale	Nitrates	PH
					en °F *	en mg/l (max 40mg/l)	
Allaman	Lac +	Sources	Lac		18 à 26	7,2	7,7
Bougy-Villars	Sources +	Lac	Lac +	Sources	20 à 29	7,2	7,6
Bursins	Sources		Sources +	Lac	14 à 30	4,9	7,6
Bursinel	Sources		Sources +	Lac	17 à 28	5,6	7,5
Dully	Sources		Sources +	Lac	17 à 26	4,7	7,6
Féchy	Sources +	Lac	Lac +	Sources	17 à 29	6,4	7,7
Gilly	Sources		Sources +	Lac	14 à 30	4,5	7,2
Luins	Sources		Sources +	Lac	27 à 29	6,1	7,5
Mont-sur-Rolle	Sources +	Lac	Lac +	Sources	14 à 29	24,7	7,3
Perroy	Lac +	Sources	Lac		14 à 28	5,7	7,4
Pizy	Sources +	Lac	Lac +	Sources	17 à 29	6,4	7,7
Rolle	Lac +	Sources	Lac		14 à 22	3,6	7,5
Vinzel	Sources		Sources +	Lac	26 à 29	6,2	7,5

Bilan de consommation 2025 :

CONSOMMATION PAR COMMUNE (EN M3)

	2025	2024	2023	2022
Allaman	45'536	39'835	50'510	54'926
Bougy-Villars	74'692	74'957	112'513	81'541
Bursinel	69'100	46'974	50'740	50'976
Bursins	122'868	127'763	140'258	116'841
Dully	119'476	103'097	124'388	125'325
Féchy	111'636	95'772	116'755	114'725
Gilly	103'834	95'913	111'075	117'532
Luins	42'866	44'297	44'170	45'064
Mont-sur-Rolle	205'609	203'259	216'894	208'296
Perroy	150'968	150'381	180'074	160'902
Pizy	12'021	4'879	13'495	12'685
Rolle	491'287	683'766	458'091	497'010
Vinzel	101'506	113'887	112'820	119'906
TOTAL m³	**1'650'803**	**1'783'990**	**1'731'783**	**1'705'729**

CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général s'est réuni à deux reprises et a permis à la Municipalité de déposer auprès de celui-ci, les préavis suivants en 2025 :

- 01-2025 : Demande de crédit pour l'installation de panneaux photovoltaïques et de bornes de recharge au Centre communal de Dully
- 02-2025 : Rapport de gestion de la Municipalité de Dully
- 03-2025 : Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN)
- 04-2025 : Comptes 2024 de la Commune de Dully
- 05-2025 : Budget de fonctionnement 2025 de la bourse communale de Dully
- 06-2025 : Demande d'un crédit de CHF 244'000.- TTC pour la rénovation, le réaménagement et l'équipement de l'aire de jeux existante au nord-ouest du Centre communal (CCD)

Les préavis suivants sont encore en cours au 31.12.2025 :

- 06-2022 : Chauffage à distance – parcelle 88 et 89
- 08-2023 : Crédit travaux mesure 16 PGEE
- 02-2024 : Crédit d'étude Place du Village 2
- 06-2024 : Crédit pour nouveaux logiciels informatiques
- 07-2024 : Crédit de construction Place du Village 2

ADMINISTRATION

L'équipe administrative en place en 2025 est composée de Natacha Riccio, boursière, Valérie Jaquiéry, préposée au contrôle des habitants et Véronique Breda, secrétaire municipale.

Valérie Jaquiery a quitté ses fonctions le 17 décembre 2025. À partir du 1er décembre, elle a été remplacée par Sandrine Vaucher, qui a assuré temporairement le rôle de préposée au contrôle des habitants.

La collaboration avec l'association d'indépendants S Barbaud et E. Antonelli pour le traitement des dossiers de police des constructions a été maintenu et donne entière satisfaction.

La société Pro-Archives Conseils Sàrl assure le suivi de l'archivage des dossiers, en collaboration avec l'administration communale.

La Municipalité tient à remercier ses collaborateurs, Véronique Breda, Natacha Riccio, Valérie Jaquiéry, Lucia di Caprio, Cosette Redondo, Johnny Meier, Vincent Meier et notre apprenti Arbnor Hoxha pour le travail accompli tout au long de l'année 2025 ainsi que pour leur engagement pour la Commune.

CONCLUSION - DEMANDE D'APPROBATION

Ce rapport de gestion, sans être exhaustif, relève les activités essentielles de la Municipalité, de l'administration et des employés de la Commune.

Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général,

- vu le préavis municipal N° 01 du 16 juin 2026,
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- **d'approuver la gestion de l'exercice 2025**
- **d'en donner décharge à la Municipalité.**

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 18 mai 2026 pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE DULLY

Le Syndic : F. Mani

La Secrétaire : V. Breda